

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

STAND A USAGE DE COMMERCE DE DETAIL DE FLEURS DANS LES HALLES D'AVIGNON

1 – Objet de l'avis d'appel à candidatures :

La Commune d'Avignon lance le présent avis d'appel à candidatures afin de sélectionner l'exploitant qui proposera la candidature la mieux appropriée pour l'exploitation d'un stand situé dans les Halles d'Avignon pour l'activité suivante : « Commerce de détail de fleurs » à l'exclusion de tout autre. Une visite du stand sera obligatoire après prise de rendez-vous préalable.

2 – Lieu d'exécution :

Le stand mis à disposition est situé dans les Halles d'Avignon et est composé comme suit : deux étals et un local annexe à usage de cave.

3 – Conditions :

- Occupation précaire pour 6 années débutant le 1^{er} juillet 2022 et finissant le 1^{er} juillet 2028 (faculté de reconduction expresse)
- Redevance mensuelle HT de 245,72 € qui fera l'objet d'un titre de recette mensuel et sera payable mensuellement, d'avance, à Monsieur le Trésorier Principal Municipal.
- Jours et horaires d'ouverture des Halles : du mardi au dimanche de 6h à 14h. Etant précisé que toute demande d'étalage de fleurs sur le domaine public en dehors du périmètre des halles (uniquement sur le linéaire de façade du stand) devra être effectuée auprès de la direction de l'Occupation de l'Espace Public. Une redevance d'occupation du domaine public sera due par l'occupant selon les tarifs votés par le Conseil municipal. Renseignements : <http://www.avignon.fr/mes-demarches/je-suis-commercant-artisan/commercants-artistes/terrasses-et-etalages/> - Adresse email : pdpdadmin@mairie-avignon.com.
- En dehors des horaires d'ouverture au public des halles, la montée/descente de matériels devra être effectuée par la rampe d'accès au parking sous-sol.
- L'exercice de l'activité ne pourra excéder 20h00 le soir en raison du verrouillage automatique des accès porte et portails du sous-sol.
- L'occupant aura la charge de monter les grilles des fenêtres du stand le matin et de les descendre à la fermeture soit des halles soit de son commerce étant précisé que le rideau intérieur éventuellement remis en place par le preneur devra être ajouré afin de laisser passer la lumière naturelle.
- Travaux : aménagements intérieurs à la charge du locataire (meubles, enseignes, y compris la remise en place éventuelle du rideau de fermeture intérieur)

4 – Critères de choix :

1°) Qualité de l'offre commerciale (10 points)

- Qualité technique et commerciale du projet d'exploitation incluant notamment : la présentation de l'activité sur site, la variété – qualité – originalité des produits et prestations proposés, les tarifs prévisionnels, les moyens de communication, les jours et horaires de fonctionnement ;
- Le matériel utilisé, tant du point de vue qualité qu'ancienneté ;

- Motivation du candidat ;
- Garanties professionnelles ;
- Engagements environnementaux, diminution de la production de déchets, évacuation des déchets verts (à la charge du preneur) ;
- Moyens humains, qualification du personnel ;

2°) *Expérience du candidat dans la gestion d'une activité similaire (4 points)*

3°) *Valeur financière de l'offre (6 points)*

- Plan d'investissements sur la durée de la convention d'occupation
- Comptes d'exploitation prévisionnels sur 6 ans

5 – Composition du dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) :

- Le règlement de la consultation (R.C.)
- L'attestation de candidature
- Le projet de Convention d'occupation du domaine public et ses annexes
- Le règlement intérieur des Halles municipales
- Le plan des locaux ;
- L'attestation de visite des lieux

6 – Modalités de retrait du D.C.E.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible uniquement sur demande auprès de :

Julien HENRY-LIMONON - Directeur de la Régie des Halles
T. 04 90 80 69 92 / P. 06 85 14 92 31 / Courriel : julien.henry-limonon@mairie-avignon.com

Jean-Gérard BOREL – Coordinateur administratif et financier de la Régie des Halles.
T. 06 14 40 09 26 / Courriel : jean-gerard.borel@mairie-avignon.com

7. Date limite de réception des offres :

Vendredi 17 juin 2022.

8 – Adresse de transmission des dossiers de candidature :

Ville d'Avignon - Direction Commerce Artisanat – Hôtel de Ville – Place de l'Horloge – 84045
AVIGNON Cedex 9.

Personnes référentes :

Julien HENRY-LIMONON - Directeur de la Régie des Halles
T. 04 90 80 69 92 / P. 06 85 14 92 31 / Courriel : julien.henry-limonon@mairie-avignon.com

Jean-Gérard BOREL – Coordinateur administratif et financier de la Régie des Halles.
T. 06 14 40 09 26 / Courriel : jean-gerard.borel@mairie-avignon.com